

**TERMES DE REFERENCE**

**APPEL A PROPOSITIONS POUR LE RECRUTEMENT D’ASSOCIATIONS / ONG PARTENAIRES**

**I. CONTEXTE**

Diakonia est une ONG suédoise intervenant dans une trentaine de pays dans le monde dont 9 en Afrique.

L’approche d’intervention de Diakonia est de renforcer les capacités des ONG/associations nationales qui travaillent pour un développement juste, équitable et durable, en cohérence avec notre vision. Convaincue que les solutions durables proviennent des personnes qui sont touchées par des problèmes quand la possibilité et les appuis leur sont donnés, Diakonia considère la société civile comme un acteur clé dans le processus de développement. Ainsi, Diakonia a choisi comme stratégie principale le renforcement des capacités des acteurs de la société civile dans les pays où elle intervient. Cela veut dire que l’atteinte des objectifs de développement que Diakonia s’est assignée est basée essentiellement sur son habileté à renforcer ses ONG/associations partenaires dans la mise en œuvre de projets/programmes de qualité pour des changements durables.

**Le « Programme Justice Economique et Sociale (PJES)»**

Le PJES est l’un des programmes de Diakonia mis en œuvre au Burkina Faso depuis l’an 2000. Ce programme vise à « Contribuer à un développement économique et social équitable des populations au Burkina Faso ». Les actions du programme touchent l’ensemble du territoire national.

A l’horizon 2021-2025,ce programme entamera sa sixième phase de mise en œuvre et envisage travailler suivant les axes d’intervention ci-dessous en collaboration avec des OSC qui seront recrutées à cet effet :

* (1) Renforcement de la gouvernance et de la participation citoyenne au processus de développement ;
* (2) Réduction des inégalités de genre : lutte contre les violences basées sur le genre, promotion des droits des femmes et de la participation/inclusion des femmes au processus de développement.
* (3) Renforcement de la participation/inclusion des Organisations de la Société Civile au processus de développement.

**II. OBJECTIF GLOBAL**

L’objectif global de cet appel à candidature est de sélectionner des organisations de la société civile ayant le potentiel et les aptitudes pour mener des actions en adéquation avec les objectifs et résultats visés par le Programme Justice Economique et Sociale au Burkina Faso.

**III. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Les objectifs spécifiques de cet appel à candidatures sont les suivants :

* Financer des projets/ plans stratégiques d’organisations de la société civile en lien avec les axes d’intervention du programme ci-dessus mentionnés, pour un budget variant entre 175 et 250 millions de FCFA par OSC pour l’ensemble de la période de 2021-2025 soit 5 ans. Les coûts institutionnels sont limités à 15% incluant les salaires du personnel directement impliqué dans la mise en œuvre du projet. Les contributions des différents bailleurs pour l’implémentation du projet/ plan stratégique doivent être clairement mentionnées dans le budget.

* Renforcer l’impact de la stratégie de Diakonia et du Programme JES.

**IV. AXES ET STRATEGIES D’INTERVENTION**

Pour atteindre les résultats attendus, le PJES, tout en gardant suffisamment de flexibilité pour pouvoir financer des plans stratégiques pertinents, interviendra prioritairement pour les activités ci-dessous :

**Axe 1. Renforcement de la gouvernance et de la participation citoyenne au processus de développement :**

* Sensibilisation et renforcement des capacités des détenteurs de droits/communautés sur les questions en lien avec les thématiques suivantes : la résilience, la gouvernance participative/redevabilité, les droits de l’Homme, les causes profondes de l’extrémisme violent, la radicalisation et les conflits armés afin de lutter contre les violences.
* Création de plateformes de défenseurs des droits de l’homme pour fournir des conseils, du soutien et de l'assistance, de plateformes de dialogue entre les membres de la communauté et les porteurs d'obligations pour une collaboration conjointe et la résolution de problèmes (formulation participative, budgétisation, mise en œuvre et suivi des plans de développement.
* Diffusion du rapport de l’examen périodique universel (EPU) et les rapports des organes conventionnels pertinents aux OSC et aux responsables.
* Plaidoyer pour un espace civique et politique sans restriction en modifiant / éliminant les lois néfastes (droit syndical, droit pénal, etc.) qui affectent négativement les organisations des droits de l'homme, les militants et les DDH dans le pays.

**Axe 2. Réduction des inégalités de genre**

* Renforcement des capacités et sensibilisation des femmes et des communautés dans les langues locales ;
* Promotion de l’approche féminisme et de la masculinité afin de réduire les traditions, les croyances et les structures / pratiques culturelles qui entravent la promotion de l'égalité des sexes.
* Plaidoyer pour la mise en œuvre de l'EPU et des recommandations des organes conventionnels.
* Organisation de dialogues communautaires pour promouvoir la reconnaissance sociale et l'acceptation par le public de la participation des femmes aux organes de décision, impliquant les chefs traditionnels, les chefs religieux, les autorités, les femmes et les jeunes leaders.
* Promotion d’options d’AGR/ moyens de subsistance à l’endroit des femmes qui atténue leurs vulnérabilités aux risques de conflits, de catastrophes naturelles et d'effets de changement climatique.

**Axe 3. Renforcement de la participation/inclusion des Organisations de la Société Civile au processus de développement:**

* Création de plateformes de dialogue dans les langues locales sur les questions politiques dans les zones cibles;
* Promouvoir et autonomiser les femmes et les jeunes pour une plus grande participation politique et établir des réseaux pour accroître le pouvoir de négociation ;

**VI. CONDITIONS REQUISES**

Les conditions d’éligibilité sont les suivantes :

1. Etre une association/ONG de la société civile légalement reconnue au Burkina Faso (3 ans minimum) ;
2. Avoir des instances de gouvernance interne fonctionnelles (tenue régulière des Assemblées générales, fonctionnement de l’instance d’exécution, séparation des tâches entre les instances de décision et les instances d’exécution, gestion financière etc.) ;
3. Avoir une expertise avérée dans les thématiques concernées ;
4. Justifier de résultats collaboratifs en synergie avec d’autres acteurs de référence du domaine concerné ;
5. Avoir une bonne expérience dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets et programmes de développement en général et dans less axes d’intervention du Programme en particulier ;

**VII. COMPOSITION DU DOSSIER**

Pour les deux options de soumission possibles. Les dossiers de candidature comprendront les pièces constitutives suivantes :

* **Soumission d’un projet spécifique :**

1. Le projet soumis. Ce dernier doit être présenté sous le canevas de présentation de projet de Diakonia joint au présent TDR.
2. Le plan stratégique de l’organisation soumissionnaire. Seront éligibles uniquement les plans stratégiques couvrant la période du programme à savoir de 2021 à 2025 ;
3. Une lettre de soumission adressée à la Directrice Pays précisant l’axe d’intervention pour lequel vous soumissionnez.
4. Le récépissé de reconnaissance d’existence légale au Burkina Faso en tant qu’organisation de la société civile ;
5. Les statuts et règlements intérieurs de l’organisation soumissionnaire ;
6. Les références à des projets réalisés sous des thématiques similaires sur les trois (03) dernières années ;
7. Les lettres de bonne fin d’exécution de projets antérieurs de partenaires techniques et financiers dans le cadre d’un partenariat avec la structure soumissionnaire ;
8. Les rapports d’audits financiers des 03 dernières années.
9. Le dernier rapport d’audit institutionnel de l’organisation sera un atout.

* **Soumission du plan stratégique de l’organisation :**

1. Le plan stratégique de l’organisation démontrant clairement le lien avec l’axe ou les axes d’intervention ciblés par le PJES. Seront éligibles uniquement les plans stratégiques couvrant la période du programme à savoir de 2021 à 2025 ;
2. Une lettre de soumission adressée à la Directrice Pays précisant l’axe ou les axes d’intervention pour lequel vous soumissionnez ;
3. Le récépissé de reconnaissance d’existence légale au Burkina Faso en tant qu’organisation de la société civile ;
4. Les statuts et règlements intérieurs de l’organisation soumissionnaire ;
5. Les références à des projets sous des thématiques similaires sur les trois (03) dernières années ;
6. Les lettres de bonne fin d’exécution de projets antérieurs de partenaires techniques et financiers dans le cadre d’un partenariat avec la structure soumissionnaire ;
7. Les rapports d’audits financiers des 03 dernières années.
8. Le dernier rapport d’audit institutionnel de l’organisation sera un atout.

**VI. PROCESSUS DE SELECTION**

Seules les offres des structures remplissant les conditions d’éligibilité mentionnées au point IV ci-dessous seront examinées suivant la grille de notation suivante :



A l’issue de l’analyse des dossiers, les structures ayant présenté les offres les plus en adéquation avec les attentes seront pré-sélectionnées. La sélection définitive aura lieu à l’issue d’un entretien et de visites aux organisations présélectionnées.

**VII. DEPOT DES OFFRES**

Les offres techniques et financières doivent être déposées **au plus tard le 15 Septembre 2020 à 12h00** au siège de Diakonia sis à la Patte d’oie, derrière la station Shell Ouagarinter, Tél: (00226) 25 38 01 31 / 25 38 01 32 sous plis fermé portant la mention « Soumission à l’appel à proposition pour la sélection d’une association partenaire » pour le Programme Justice Economique et Sociale, en quatre exemplaires (reliés chacun) et sur support numérique (clé USB).

Pour des informations complémentaires, merci adresser vos préoccupations par mail aux adresses suivantes : [eric.ouedraogo@diakonia.se](mailto:eric.ouedraogo@diakonia.se); [carine.capo@Diakonia.se](mailto:carine.capo@Diakonia.se)